

Compte-rendu de la réunion du Comité de Suivi « ALLIANCE PUBLIC-PRIVE POUR L'ENVIRONNEMENT (APPE) »

Réf. : BLR 04/07

Date et horaire : 14.12.07 à 10H00

Lieu : MIEPME

Liste des présents :

Mme Noura Laroussi, MIEPME
M. Moujahed Hannachi, MIEPME
M. Samir Belaïd, CITET (MEDD)
M. Malek Smaoui (MEDD)
M. Lotfi Msadki CITET (MEDD)
M. Fathi Dridi (UTICA)
M. Salem Fekih (UTICA)
Mme Sandra Schenke (GTZ)
M. Ahmed Elleuch (GTZ)
Mme Amel Aouij –Mrad (GTZ)
M. Mohamed Abdennadher (GTZ)

Ordre du jour :

Ouverture par Mme Noura Laroussi
(Directrice Générale des Stratégies Industrielles MIEPME)

Organisation APPE, Manuel de management/procédures, M. Ahmed Elleuch
(Appui GTZ/APPE)

Organisation d'un séminaire /Promotion de l'APPE, Comment adhérer? M. Salem Fekih
(UTICA/APPE)

Revue des activités, M. Malek Smaoui
(MEDD/APPE)

Proposition de nouvelles thématiques et création de nouveaux groupes de travail,
M. Moujahed Hannachi
(MIEPME/APPE)

Clôture par Mme Sandra Schenke
(Directrice GTZ-Tunis)

Compte- Rendu :

Le comité de suivi s'est réuni le 14.12.07 au Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME ; il a été présidé par Mme Noura Laroussi, Directrice Générale des Stratégies Industrielles, où elle a rappelé le soutien du MIEPME dans l'accompagnement du processus de mise en oeuvre de l'Alliance Public-Privé pour l'Environnement (APPE).

M. Ahmed Elleuch, Conseiller principal auprès de la GTZ dans sa mission « Appui à l'APPE » a soulevé l'importance de l'organisation en interne au sein du bureau de liaison de l'APPE afin de bien mener les activités de l'Alliance.

De ce fait, M. Elleuch a présenté le manuel de management de l'APPE en sa version définitive, approuvée et paraphée par les membres du bureau de liaison. Ce document en original a été remis lors de cet exposé à Mme Noura Laroussi (MIEPME) pour signature. Les autres signatures, en l'occurrence du MEDD et de l'UTICA suivront.

Par ailleurs, Mme Sandra Schenke, Directrice GTZ-Tunis, a soulevé la réalisation future de nouvelles actions d'appui de la GTZ à l'APPE, dont :

- Une mission de Coaching en Organisation au niveau opérationnel /membres du bureau de liaison (14. – 16.1.08)
- Une mission de développement stratégique, réflexions sur des scénarios (Fév. 2008)

Ces deux missions seront assurées par un Expert Senior allemand (francophone) en organisation et Management stratégique (1er trimestre 2008)

- Une action de rapprochement vers un partenariat entre l'APPE et le Pacte Environnemental de Bavière a été déclenchée via la Chambre Tuniso-Allemande de l'Industrie et du Commerce (Nov. 2007- Mai 2008). Ce partenariat pourrait être concrétisé (signature de l'accord) lors de la grande foire internationale de Munich IFAT, 5.-8.5.08.

Toutes ces mesures serviraient sans doute de renforcement de l'APPE dans ses activités futures.

M. Salem Fekih, Représentant de l'UTICA au sein du bureau de liaison de l'APPE, a procédé à la présentation de l'Action « Promotion de l'APPE », où il a souligné :

Les Motivations de l'Entreprise

Respect de la réglementation, Intérêts socio-économiques, Exigences des clients et Conformité à des Normes de Management, Pression des citoyens, voisinage, ONG's et Marketing/Image.

La Contribution de l'Alliance

Facilitation administrative afin de répondre aux motivations de l'entreprise

Il a, par la suite, exposé un avant projet, élaboré par le bureau de liaison, de programme de séminaire d'une demi-journée d'information sur « l'adhésion à l'APPE », qui a été planifié pour le 9 ou 10 janvier 2008 à Tunis.

Suite aux débats au sujet de l'évènementiel, le Comité de Suivi a préféré de décaler ce séminaire pour une date ultérieure (à titre indicatif, le 5, 6 ou 7 février 2008) afin de se concerter davantage, entre partenaires, sur le contenu du programme, le public cible et le podium (personnalités d'ouverture et de clôture).

M. Malek Smaoui, Représentant du MEDD au sein du bureau de liaison de l'APPE, a présenté une revue des activités de l'APPE, à savoir :

- La finalisation du manuel des procédures de l'APPE/
- Le bureau de liaison, fonctionnement et organisation
- La proposition d'un secrétaire général pour un mandat tournant de six mois/ Décision du comité de suivi ?

A ce sujet un courrier officiel a été envoyé par le MEDD à ses partenaires (MIEPME & UTICA) en proposant son représentant au sein du bureau, M. Malek Smaoui, en tant que candidat pour le premier mandat tournant de six mois (du 1^{er} janvier 08 au 30 juin 08). Mme Laroussi (MIEPME) ainsi que M. Dridi (UTICA) ont réagi à cette question en validant la nomination de M. Malek Smaoui en tant que secrétaire général de l'APPE pour ce premier mandat.

- La réalisation de réunions internes entre membres de bureau de liaison
 - La finalisation des supports de communication, dépliants & affiches imprimés, site web mis en ligne : www.appe-tunisie.org (le Content Management System CMS ainsi que le Contrat de confidentialité et de non divulgation, à soumettre au web master, sont disponibles) et autres supports documentaires, ...
 - La poursuite des travaux d'ateliers des groupes de travail/ Promotion du management des ZI, vision institutionnelle & Promotion d'un processus de concertation Public-Privé sur les exigences réglementaires environnementales
 - Résultats, les rapports finaux seront diffusés ultérieurement et mis en ligne sur le web
- A ce sujet, Mme Amel Aouij-Mrad, Consultante en Droit Tunisien de l'Environnement auprès de la GTZ, a rappelé aux présents les révisions, faites par rapport au dernier Comité de suivi (11.9.07), sur les résultats des travaux de ces deux ateliers, à savoir :

GRUPE DE TRAVAIL 2 : PROMOTION DU MANAGEMENT DES ZI EN TUNISIE, VISION INSTITUTIONNELLE

- ✓ Objectif : Promouvoir le rôle des GMG dans les ZI en ciblant leurs principaux problèmes.
- ✓ Méthodologie : Rencontre avec des responsables de GMG actifs, synthèse et classification des difficultés rencontrées. Démarche pratique mise en rapport avec le cadre juridique.
- ✓ Problèmes de divers ordres : de conception et de perception même des GMG (problème de fond) ; de concurrence entre d'autres acteurs agissant sur le même périmètre ; d'ordre financier et fiscal.
- ✓ Certaines propositions sont plus aisées à mettre en œuvre (car plus concrètes). D'autres propositions nécessiteront plus de temps et plus de conviction, plus d'engagement pour leur réalisation.

GRUPE DE TRAVAIL 4 : PROMOTION D'UN PROCESSUS DE CONCERTATION PUBLIC PRIVE SUR LES EXIGENCES REGLEMENTAIRES ENVIRONNEMENTALES

- ✓ Objectif : Diminuer le nombre de situations litigieuses entre industriels et administrations compétentes en matière de constatation et de répression d'infractions environnementales.
- ✓ Méthodologie : A partir d'entretiens rassemblant à la fois des industriels de secteurs divers et de responsables au sein des principales institutions publiques chargées du contrôle environnemental, un inventaire des situations litigieuses a été dressé avec, le cas échéant, une proposition pour l'amélioration.
- ✓ Principaux points de désaccord relevés : ils sont essentiellement dus à une méconnaissance des textes réglementaires (sources d'obligations) par les industriels. Ils sont également dus aux textes eux-mêmes (flous, concurrents). Enfin certains comportements viennent aggraver les situations litigieuses.
- ✓ L'amélioration des rapports et la réduction du nombre de situations litigieuses passent par deux voies complémentaires : la première,

fondamentale, est institutionnelle, la seconde, d'appoint, est comportementale.

M. Malek Smaoui a rajouté ensuite la proposition de son ministère au sujet suivant :
Une proposition de la DGEQV (MEDD) que l'APPE organise une réunion avec les institutions publiques (10 personnes/ MF, MDCI, API, AFI, FIPA, CEPEX, ...)/ délai : 3ème semaine, janvier 2008.

M. Moujahed Hannachi, Représentant du MIEPME au sein du bureau de liaison de l'APPE, a fourni une présentation sur le thème suivant :
Proposition de nouvelles thématiques et création de nouveaux groupes de travail
Propositions & Priorisation des thématiques, notamment :

- L'élaboration d'un projet de convention entre le CITET et les centres techniques CTS
- L'éclairage sur la nouvelle réglementation sur les établissements classés, nomenclature 15 Novembre 2005 & Décret 2006-2687 du 9 octobre 2006 relatif aux procédures d'ouverture et d'exploitation des établissements dangereux, insalubres ou incommodes
- Le FODEP (nouvelles décisions & montage de dossiers)
- L'Audit énergétique, Éclairage sur la réglementation et les incitations
- ...

En ce qui concerne l'élaboration d'un projet de convention entre le CITET et les Centres Techniques Sectoriels/MIEPME (CTS), M. Hannachi a rappelé les présents que :

« Ce document constituera une préalable à la matérialisation de la recommandation de l'article (4) paragraphe (8) de la convention APPE/MEDD-MIEPME- UTICA. Des termes de référence, pour l'élaboration d'une convention type CITET- Centres Techniques au sujet de l'assistance aux entreprises en matière d'environnement, seront définis » ; A cette proposition, les membres du comité de suivi ont réagit positivement et ont approuvé ce choix.

- Objectif : Un groupe de travail sera créé par le bureau de liaison et aura à élaborer, avec le soutien d'un juriste de métier, un projet de convention type entre le CITET et les CTS et définir la pertinence de cette convention.
- Consistance : Ce Groupe de Travail aura, à partir d'une analyse des potentialités spécifiques, dont disposent le CITET et les CTS, à établir le contenu de la convention.
- Délai : 03 mois à partir de la création du groupe de travail, Janvier 2008.

Recommandations :

1. Mme Noura Laroussi (MIEPME) a suggéré le report de la date du séminaire d'information sur l'APPE pour la semaine 6 (04. – 08.2.08) de l'année 2008 afin que les partenaires signataires de l'Alliance puissent proposer et demander à temps de leurs hiérarchies respectives la désignation des personnalités d'ouverture de l'évènement (podium). Mme Laroussi a proposé à ses homologues, les représentants du MEDD et de l'UTICA, la date du 31.12.07 comme l'échéance pour fixer la date exacte de cet évènement.

2. M. Samir Belaïd (CITET/MEDD) a proposé aux organisateurs de donner un sens plus global au programme du séminaire d'info. Sur l'APPE, en révisant son contenu. M. Belaïd a suggéré de remplacer les présentations sur les résultats des ateliers 2 et 4 par d'autres thématiques moins pointues et plus stratégiques.

Le séminaire s'articulera sur deux axes :

- Le pourquoi de l'Alliance
- La valeur ajoutée pour l'entreprise

3. Mme Sandra Schenke (GTZ-Tunis), a soutenu ces deux recommandations en insistant sur le caractère stratégique de l'évènement afin de mettre en valeur les aspects globaux, la valorisation de l'Alliance et attirer les futurs adhérents.. Toutefois, elle a souligné que ce séminaire pourrait être suivi par d'autres séminaires plus restreints à caractère plus pointu.

4. M. Fathi Dridi, le Représentant de l'UTICA pour ce comité de suivi, a proposé aux partenaires l'idée d'organiser des séminaires régionaux sur l'APPE en vue d'une meilleure couverture d'information.

5. Le Comité a validé la proposition du bureau de liaison pour la création d'un nouveau groupe de travail « Elaboration d'un projet de convention type entre le CITET et les centres techniques CTS. Il a recommandé de prendre compte des incitations économiques dans ce projet.

P.o. Le Bureau de liaison
APPE